



Extrait du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant elle pourra après une nouvelle et dernière convocation délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

Conformément à l'art. L1122-13 du C.D.L.D

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la salle des mariages de l'Hôtel de ville d'Erquelines.

04 décembre 2019 à 20h00

Fait à Erquelines, le 26 novembre 2019.

La Directrice Générale

Le Bourgmestre,

Ch. Defoy



ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Finances - CPAS - Exercice 2018 - Compte budgétaire, bilan et compte de résultats - Approbation
2. Finances - CPAS - Exercice 2019 - Modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation
3. FABRIQUE D'EGLISE SAINTE-THERESE - MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 DE L'EXERCICE 2019 - REFORMATION
4. Fabrique d'église Sainte-Thérèse – Budget 2020 – Réformation - décision
5. FABRIQUE D'EGLISE SAINT- CHRISTOPHE - MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 DE L'EXERCICE 2019 - APPROBATION
6. Directrice générale - Charte éclairage public ORES Assets -Service lumière-Approbation- Décision
7. Directrice générale - ORES Assets - convention cadre relative au remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation- Approbation -Décision
8. Directrice générale - article L1122-29 du CDLD - Décision

9. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AIESH du 20 décembre 2019 - Décision.
10. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AIESH du 20 décembre 2019- Décision.
11. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'ORES Assets du 18 décembre 2019 - Décision.
12. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'IPFH du 17 décembre 2019- Décision.
13. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'IGRETEC du 19 décembre 2019- Décision.
14. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'IMIO du 12 décembre 2019 - Décision.
15. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'INTERSUD du 09 décembre - Décision.
16. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'IDEA du 18 décembre 2019 - Décision.
17. Secrétariat - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'HYGEA du 19 décembre 2019 - Décision.
18. IGRETEC - Convention-Cadre réglant les droits et devoirs des villes et communes et de l'O.A.A. lors du suivi du contrat d'égouttage pour l'Assainissement des eaux résiduaires urbaines dénommé en abrégé "contrat d'égouttage". Avenant 1 :
19. IGRETEC - Convention-Cadre réglant les droits et devoirs des villes et communes et de l'O.A.A. lors du suivi du contrat d'égouttage pour l'Assainissement des eaux résiduaires urbaines dénommé en abrégé "contrat d'égouttage". Annexe N°4 : (Programme d'Investissement Communal 2019-2021)
20. Règlement complémentaire de circulation routière-Etablissement d'une zone 30 dans la rue Aublain à Solre-sur-Sambre aux abords de l'école - Décision
21. Indication des questions posées par les conseillers communaux conformément aux articles 76 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal d'Erquelinnes ainsi que la teneur de la réponse du Collège au cours du Conseil communal.